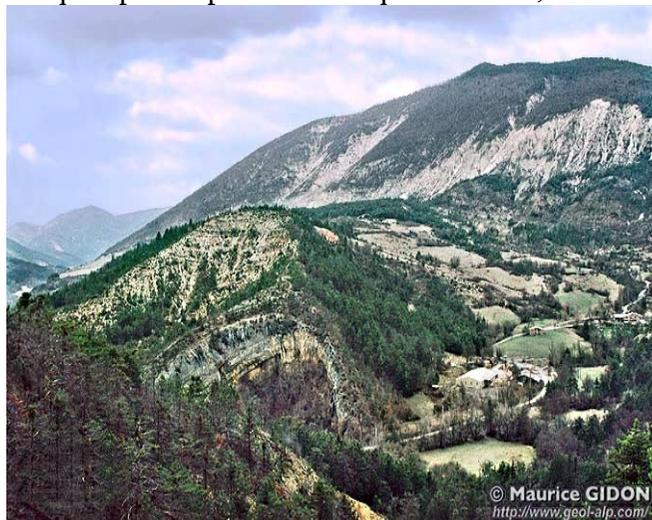


Le sommet de Lieye : le col de la Pierre Plantée

Un menhir devait certainement être à l'origine du nom du col. Car Moriez, qui ne se trouve pas très loin du Col de la Pierre Plantée, est un des plus vieux villages de la Haute Provence, puisqu'il fut habité avant l'ère chrétienne. Rien d'étonnant, alors, à ce que des mégalithes aient subsisté un certain temps dans la région, jusqu'à ce qu'ils fussent détruits ou réemployés depuis l'époque gallo-romaine. Du col la vue s'étend, sur l'Asse de Blieux au sud-ouest; du sommet de Lieye, à travers les arbres, sur l'Asse de Clumanc au nord-ouest et l'Asse de Moriez au nord, qui sont à elles trois, à l'origine du nom de la forêt domaniale: "des Trois Asses". C'est en grande partie dans cette forêt, que ce déroule cette [randonnée](#).

Facile. Altitude départ: 880 m. Point haut: 1339 m. Dénivellation totale: 570 m. Durée du trajet: 4h45. Stationnement : Gevaudan 5 km est de Barrême.

- Monter à droite de la fontaine, laisser à droite 2 voies successives. A l'embranchement suivant, prendre à droite direction est. Sur la voie carrossable, à hauteur d'un poteau électrique en bois, abandonner la route, pour monter dans un petit chemin à droite, balisé jaune.
- Passer sur une bégude, direction ouest puis aller vers un bouquet de frênes marqués jaune bleu. Cinquante mètres après, obliquer à gauche à hauteur d'un gros pin balisé de mêmes couleurs.
- Le sentier s'élève sur la ligne de plus grande pente de la colline, direction sud-ouest. A la bifurcation, partir à droite en suivant la direction indiquée par un panneau marqué "sentier", direction sud.



- Monter en lacets en dominant le village et en suivant les balises jaune et jaune bleu. Arriver sur un replat à la borne forestière N°1 limite de la forêt domaniale.
 - Monter direction sud le long de la rive gauche d'un talweg. Nouveau replat, rester dans la direction sud. Entrer sous le couvert entre les arbres numérotés 612 et 613. Franchir un petit ruisseau à sec, suivi d'un second à 5 minutes de là. Sortie sur une large voie forestière, (route des Aubarets), à prendre à gauche. Au sommet d'un talweg, la route bifurque. Rester sur la voie de droite. Virage en épingle à cheveux, dans lequel se trouve un captage d'eau et un pin marqué 618.
 - Suivre la direction Parrioune. Bifurcation à hauteur de l'ancienne maison forestière dans un peuplement de cèdres et un mélézin.
 - Négliger la voie sans issue de gauche et celle de la Parrioune, pour prendre à droite la direction du col de la Pierre Plantée. Plantations, suivies d'une mare à gauche de la route.
- Négliger la piste forestière de droite. Col de la Pierre Plantée, après passage de la barrière O.N.F. Prendre la route qui monte ouest en larges lacets. Passage sous la ligne électrique.
 - Nouveau passage sous la ligne. Pylône du sommet de Lieye. Le retour s'effectue par le même chemin que l'aller.